

STRATÉGIE DE DÉSENDETTEMENT DES PPTE

Bulletin d'information du Programme de Renforcement des Capacités d'Analyse et de Stratégie de la Dette



Debt Relief International

	Sommaire	page
Les IBW répondent aux Ministres tandis que l'Assemblée de printemps progresse peu		2
Institutions partenaires régionales du PRC : le CEMLA		4
Impact du VIH/SIDA sur la viabilité à long terme de la dette		6
Initiative PPTE : progression des pays et statut des DSRP (juin 2002)		8
Lancement de la Phase 3 du PRC		10
DRI et DFI lancent des pages Internet de ressources techniques destinées aux fonctionnaires des pays en développement		12
DFI – rapport d'activité		13
L'enquête du Malawi révèle de forts investissements étrangers, mais des pressions pour le financement à court terme		14
Nouvel axe de réflexion de DFI : la responsabilité sociale des entreprises		15
Questions techniques		16

LES IBW RÉPONDENT AUX MINISTRES TANDIS QUE L'ASSEMBLÉE DE PRINTEMPS PROGRESSE PEU

Dans notre dernier numéro, nous avons publié la dernière déclaration des Ministres des Finances des PPTE, ainsi que la lettre explicative que ces derniers ont envoyée aux organisations internationales. Cette lettre a marqué le début d'un dialogue, engendrant une réponse collective des Institutions de Bretton Woods qui est reproduite ci-après. Les Ministres des PPTE se réjouissent à l'avance de pouvoir continuer ce dialogue avec les représentants des IBW à l'occasion de la prochaine réunion du Comité consultatif du PRC à Londres, ainsi que de l'Assemblée annuelle des IBW en septembre.

Avant l'Assemblée de printemps, les Conseils des IBW ont examiné des documents sur la progression de l'Initiative PPTE renforcée, l'accomplissement de la viabilité de la dette à long terme, ainsi que la gestion de la dette extérieure des PPTE.

Le premier document a démontré les graves problèmes auxquels les PPTE sont confrontés pour mobiliser la participation de tous les créanciers à l'Initiative, le ralentissement de la progression vers les points de décision et d'exécution dû, pour une part considérable, à des interruptions de dossier et, dans une moindre mesure, à des retards dans les DSRP, ainsi que les coûts potentiellement plus élevés provoqués par le besoin de « compléter » l'allègement de nombreux pays au point d'exécution, du fait de la chute des prix des produits de base.

Le deuxième document a mis en lumière la vulnérabilité à long terme des PPTE aux déficits d'exportations et budgétaires, ainsi qu'aux autres chocs extérieurs ; le fait que l'on estime que 10 des 20 PPTE seront de nouveau non viables lorsqu'ils atteindront leurs points d'exécution ; ainsi que la nécessité de recevoir des montants de prêts concessionnels et de dons bien supérieurs, afin que les PPTE atteignent les Objectifs de développement du millénaire sans compromettre la viabilité de leur dette.

Le troisième document a offert une évaluation approfondie de l'état de la gestion

de la dette extérieure dans les PPTE, d'après un questionnaire auquel les partenaires de mise en œuvre du PRC ont fortement participé, ainsi qu'une vue d'ensemble des efforts internationaux en renforcement des capacités en matière de gestion de la dette, y compris ceux des partenaires du PRC. Cela a signalé la nécessité d'accélérer les efforts en renforcement des capacités en tant que mesure clé pour éviter un regain de non-viabilité de la dette.

Toutes ces questions reflètent les préoccupations exprimées par les Ministres des PPTE en mars. Ces derniers déplorent toutefois que relativement peu de mesures concrètes aient été prises pour combattre les problèmes. Tout en soulignant le besoin d'amener rapidement les pays restants aux points de décision et d'exécution, les Conseils des IBW ainsi que le CMFI et le Comité du développement se sont mis d'accord pour conserver, sauf circonstances exceptionnelles, l'exigence d'un an de mise en œuvre du DSRP avant le point d'exécution et ont introduit une nouvelle condition, selon laquelle tout pays s'étant dévié plus de six mois de sa FRPC doit s'y réajuster pendant six mois avant de pouvoir atteindre son point d'exécution. Ils ont également invité les IBW à prendre davantage en considération les risques de baisse des cours dans les projections de la croissance et des exportations figurant dans les analyses de viabilité de la dette, tout en soulignant le besoin de surveiller les indicateurs de dette des PPTE avant et après les points d'exécution, de renforcer la gestion de la dette des PPTE et de progresser davantage dans la rationalisation ainsi que la conditionnalité des IBW. Les Ministres ont également sollicité l'établissement d'un examen approfondi de la viabilité de la dette en vue de l'Assemblée annuelle. Concernant la non-participation des créanciers, le FMI et la Banque mondiale se sont mis d'accord pour accélérer les discussions avec les gouvernements créanciers hors du Club de Paris par tous les moyens, pour encourager les PPTE à établir des comptes de séquestre afin de rembourser ces créanciers une fois un accord d'allègement atteint et pour qu'ils soulignent ces questions dans leurs rapports d'activité sur l'Initiative PPTE. Le personnel des IBW intensifie également ses efforts pour

surveiller la viabilité de la dette après les points d'exécution, pour analyser les indicateurs de dette intérieure des PPTE, ainsi que pour coordonner l'apport d'assistance aux PPTE en matière de gestion de la dette.

Les Ministres des PPTE jugent toutefois ces mesures insuffisantes par rapport à l'ampleur et à l'urgence du problème. Ils apprécient les efforts soutenus que la communauté internationale accomplit pour assurer un allègement de la dette et un financement concessionnel, ainsi que pour rationaliser la conditionnalité. Les Ministres estiment cependant que la situation dans laquelle de nombreux PPTE se trouvent actuellement (on estime que 20 PPTE sur 24 risquent de devenir non viables au point d'exécution si les créanciers continuent à refuser de participer, tandis qu'au moins 12 d'entre eux sont poursuivis en justice par divers créanciers souhaitant un remboursement intégral de leur dette et que nombre de pays sont bien loin de remplir les conditions de financement nécessaires aux Objectifs de développement du millénaire) exige des actions nettement plus rapides et radicales si l'on souhaite vraiment diminuer la pauvreté de moitié d'ici 2015.

En outre, les Ministres sont préoccupés par certains développements au niveau national, qui indiquent une marge de manœuvre très limitée en vue d'un allègement de la dette supplémentaire au point d'exécution, de manière à assurer une véritable viabilité de la dette à long terme. De récentes considérations des Conseils des IBW sur le Burkina Faso et la Mauritanie indiquent que ces Conseils ne font rien pour remédier au fait que les ratios dette/exportations de ces deux pays deviendront non viables après le point d'exécution (pendant 16 et 4 ans respectivement), en raison de nouveaux financements contractés pour financer la réduction de la pauvreté et d'une faible croissance des exportations.

Les Ministres des PPTE espèrent voir davantage de progrès sur ces questions lors du Sommet du G8 au Canada, ainsi que pendant la période préalable à l'Assemblée annuelle FMI/Banque mondiale, en septembre.



Monsieur le Ministre Friday A. Jumbo
Ministre des Finances et de la Planification économique
Président du Réseau des Ministres des Finances de PPTE
Ministère des Finances
Boîte postale 30049
Lilongwe 3
MALAWI

le 19 avril 2002

Monsieur le Ministre,

Nous vous remercions de votre lettre opportune, ainsi que pour les travaux importants exécutés par le Réseau des Ministres des Finances de PPTE sous votre haute autorité. Votre lettre soulève quatre questions cruciales pour le succès de l'Initiative PPTE et pour la réalisation de la croissance économique soutenue et la lutte contre la pauvreté dans les PPTE. Il s'agit, en effet, d'enjeux auxquels nous avons consacré des efforts importants ces derniers mois et qui occupent une position prédominante sur l'ordre du jour des réunions de ce week-end.

Nous convenons avec vous qu'une participation complète de tous les créanciers PPTE est essentielle pour la réussite de la mise en œuvre de l'Initiative et pour assurer une sortie durable de la dette non-viable des PPTE. Comme vous le savez, le Fonds monétaire et la Banque mondiale se sont fait entendre de manière franche, tant directement avec les créanciers qu'en public sur cette question sensible, mais critique. Nous avons parlé avec des représentants des créanciers lors des Assemblées annuelle et de printemps et avons même publié dans les récents rapports d'avancement de l'Initiative PPTE les noms des créanciers bilatéraux officiels qui n'ont pas encore donné leur accord de participation à l'Initiative. Ces efforts s'appuient principalement sur la persuasion morale, étant donné que les décisions des institutions de Bretton Woods sur l'Initiative PPTE n'engagent pas les créanciers. Néanmoins, nous profitons de chaque occasion pour encourager les créanciers à participer à l'allègement de la dette et avons mis à leur disposition toute l'aide technique que nous pouvons fournir et qui peut s'avérer utile pour faciliter une telle décision.

Dans ce contexte, nous sommes également très inquiets des tentatives répétées de la part de certains créanciers bilatéraux officiels de vendre leurs créances PPTE sur le marché secondaire avec risque potentiel de litige. Dans certains cas, lorsque le personnel s'est aperçu que les créanciers essayaient de vendre leurs créances, il a découragé les créanciers impliqués à les vendre et les a encouragés à fournir leur part de l'allègement PPTE directement aux débiteurs, ainsi que ceci a été le cas de la part d'autres créanciers. Nous avons également écrit aux administrations des pays créanciers en leur demandant de ne pas vendre leurs créances.

Eu égard à la question de viabilité de la dette et des chocs externes, le ralentissement global récent ajouté à un déclin significatif du prix des produits de base a affaibli la croissance et la performance d'exportation des PPTE ces deux dernières années et a entraîné une détérioration de nombreux indicateurs de la dette extérieure. L'accomplissement de la viabilité à long terme de la dette exige des efforts concertés et soutenus par les PPTE, leurs créanciers et la communauté internationale dans son ensemble. L'initiative PPTE renforcée assure une contribution importante pour la réalisation d'une position de dette extérieure viable par les PPTE. Pour décider si l'Initiative tient en compte de manière appropriée l'impact de facteurs exogènes, comme par exemple le déclin du prix des denrées, nous estimons que nous profitons de la souplesse donnée dans le cadre amélioré pour répondre à ces facteurs, par exemple, dans la prestation complémentaire récente d'allègement de la dette pour le Burkina Faso.

Toutefois, comme nous l'avons déjà convenu, l'allègement de la dette seul, même s'il fallait l'accroître, ne peut pas garantir qu'un pays ne retombera pas à des niveaux de dette insoutenable ni qu'il résoudra directement les problèmes de la vulnérabilité d'un pays à des chocs exogènes futurs. L'accomplissement de la viabilité à long terme de la dette exigera des réformes politiques continues et visant à accélérer la croissance et à diversifier la base d'exportation, un renforcement de la gestion de la dette extérieure par les PPTE, un accès amélioré aux marchés mondiaux et un financement extérieur adéquat selon des termes appropriés. De ce point de vue, le Fonds et la Banque ont augmenté le volume d'assistance concessionnelle des pays à faibles revenus cette dernière année, pour les aider à faire face à l'environnement économique international qui a empiré.

En ce qui concerne la rationalisation de la conditionnalité, comme vous ne l'ignorez pas, les deux institutions ont entamé un examen de la programmation de l'élaboration de la conditionnalité afin d'améliorer la propriété par une conditionnalité rationalisée et focalisée. L'examen de la FRPC indique des progrès importants en matière de rationalisation de ces programmes, le nombre de conditions descendant à 30 % (par rapport aux programmes FASR précédents) et ceux qui sont hors de la zone de base du Fonds descendant de 60 %. La conditionnalité de la Banque a également été rationalisée de manière significative et elle reste une zone clé de l'examen continu. Dans l'ensemble, le DSRP doit générer une conditionnalité plus rationalisée par amélioration continue de la coordination entre donateurs, y compris collaboration du Fonds et de la Banque pour les programmes nationaux. Il est, toutefois, également évident qu'il faut continuer à contrôler des mesures critiques dans le programme national de réforme et les renforcer par la conditionnalité. En outre, le nombre précis de conditions dans les programmes du Fonds et de la Banque est obligatoirement spécifique au pays et il doit être guidé par la situation économique du pays, ainsi que par la stratégie globale de réduction de pauvreté.

Les examens des programmes DSRP et FRPC soulignent également le besoin d'une discussion plus large et plus profonde avec tous les groupes d'intérêts des cadres macro-économiques et politiques, y compris discussions sur le choix de politiques alternatives et options dans les stratégies sur la lutte contre la pauvreté. Les examens reconnaissent également qu'un effort international concerté sera requis pour aider les pays à effectuer une analyse systématique de l'évaluation des effets sociaux des politiques économiques sur la pauvreté (EES). La Banque et le Fonds, conjointement avec d'autres associés, sont engagés à fournir l'appui nécessaire technique et financier aux pays à faibles revenus pour l'exécution de l'EES.

Finalement, en ce qui concerne le financement, le « Consensus de Monterrey » et les examens des programmes DSRP/FRPC ont réaffirmé que des politiques et institutions économiques saines, ainsi qu'un appui international étendu constituent les piliers jumeaux pour la construction de la lutte continue contre la pauvreté et de la réalisation des Objectifs de développement du millénaire. En particulier, la communauté internationale peut contribuer aux efforts des pays en augmentant l'aide et en l'alignant aux stratégies sur la lutte contre la pauvreté initiées par le pays, tout en ouvrant des marchés aux exportations des pays en développement et en supprimant graduellement les subventions faussant les échanges. De ce point de vue, nous continuerons à utiliser toutes les occasions pour préconiser et augmenter l'assistance auprès des gouvernements et dans l'opinion publique dans ces domaines.

A nouveau, nous vous remercions de votre lettre. Nous vous sommes reconnaissants de la contribution que vous avez apportée à l'Initiative PPTE et espérons collaborer avec vous sur ces questions, ainsi que sur d'autres à l'avenir.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Horst Köhler
Directeur général
Fonds monétaire international

James Wolfensohn
Président
Banque mondiale

INSTITUTIONS PARTENAIRES RÉ

FONCTIONS ET CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU CEMLA

Le CEMLA (Centre d'études monétaires pour l'Amérique latine) est une organisation à but non lucratif fondée en 1952 par les Banques centrales d'Amérique latine et des Caraïbes. Elle vise à encourager une meilleure maîtrise des affaires monétaires et bancaires dans la région, ainsi que de tous les aspects pertinents des politiques budgétaires et de change et de leurs liens avec l'économie en général.

Afin d'atteindre cet objectif, le CEMLA cherche à :

- améliorer les connaissances techniques du personnel des banques centrales et des autres institutions financières de la région, à travers l'organisation de séminaires et de cycles de formation spécialisés, ainsi que la publication des résultats de recherches et enquêtes.
- Entreprendre des études de recherche.
- Diffuser des informations relatives aux développements régionaux et internationaux dans les domaines de la politique financière et monétaire.
- Maintenir de bonnes relations, ainsi qu'une

coordination étroite avec les organismes nationaux et internationaux qui encouragent les connaissances sur des thèmes relevant du Centre.

Le Centre se compose de 47 institutions, dont 30 sont des membres associés qui bénéficient du droit de vote et d'opinion au sein de l'Assemblée du Centre.

Le CEMLA est basé à Mexico et est financé par des quotes-parts d'adhésion annuelles. Les comptes du Centre sont audités annuellement par la Banque du Mexique, complétant ainsi l'engagement du Centre en faveur de la transparence, l'efficacité et la rentabilité.

Plus de 10 000 représentants officiels venus de plus de 30 pays de la région et d'ailleurs ont été formés au cours de cycles de formation élémentaires et spécialisés depuis la naissance du Centre il y a 50 ans. Le Centre a également organisé un grand nombre de réunions et séminaires internationaux sur ses objectifs.

Conformément à un mandat émanant de son Conseil des Gouverneurs, à Prague en septembre 2000, le CEMLA a intégré le PRC PPTE à ses objectifs et activités à partir de la deuxième moitié de 2001, tel qu'esquissé dans le Mémoire d'accord signé entre le CEMLA et DRI.



Atelier latino-américain régional sur les Outils AVD : 2e à partir de la gauche, Jaime Coronado Quintanilla, Coordinateur du PRC au CEMLA

APPROCHE ET OBJECTIFS DU CEMLA AU SEIN DU PRC PPTE

Le CEMLA a pour principal but d'aider ses membres PPTE (Bolivie, Guyana, Honduras et Nicaragua), ainsi que d'autres pays régionaux à développer leur capacité en gestion de la dette jusqu'à ce que ces derniers puissent exécuter leur analyse et stratégies indépendamment, de façon à bénéficier de l'Initiative PPTE et éviter un surendettement futur. Le CEMLA englobe également la dette intérieure dans sa définition du problème de la dette.

Conscient de la nécessité de renforcer ses capacités locales en gestion de la dette, le CEMLA met l'accent dans son programme d'activités sur l'organisation d'ateliers nationaux dont les principaux animateurs seraient des ressortissants du pays dans lequel l'atelier se déroule.

Le CEMLA estime également qu'une gestion efficace de la dette et des finances exige non seulement des connaissances des aspects théoriques et opérationnels, mais aussi un solide cadre institutionnel et réglementaire. En conséquence, le programme englobe des recherches et études systématiques visant à actualiser les informations sur l'état des aspects institutionnels et réglementaires des systèmes de finances publiques de la région, offrant ainsi une base pour l'organisation d'ateliers régionaux sur ces thèmes.

En outre, il importe que le CEMLA étende le PRC à d'autres pays (non-PPTE) de la région, processus qui sera largement facilité par son long passé d'étroites relations de travail avec les Banques centrales de ces pays. Étant donné la nature du PRC, cela exigerait de consolider les relations avec d'autres organismes publics actifs dans la gestion de la dette au sein de chaque pays, ce qui est déjà acquis dans le cas des PPTE.

GIONALES DU PRC : LE CEMLA

ACTIVITÉS FUTURES

Le CEMLA considère que les travaux entrepris avec DRI ont été extrêmement utiles et prévoit de terminer la phase de transfert en 2004. Après cette date, le CEMLA sera chargé de mettre en œuvre le PRC de façon soutenue, en coopération avec les donateurs du programme, DRI et les pays de la région.

Les activités futures seront mises en place dans le cadre actuel établi par le PRC, en tenant compte de la progression des pays dans l'Initiative PPTE et la gestion de la dette. En conséquence, les activités s'axeront sur le renforcement de la capacité des représentants régionaux, de façon à permettre aux pays de se charger eux-mêmes des formations futures.

De surcroît, la progression des pays dans l'Initiative PPTE renforcée (la Bolivie a déjà atteint son point d'exécution en 2001 et on estime que les trois autres pays atteindront ce stade en 2002-2003) implique que les futures activités mettront davantage l'accent sur les questions post-PPTE.

Le CEMLA aura un rôle actif dans la conception d'instruments pour l'analyse de la dette intérieure, ce qui constitue déjà un problème dans plus d'un pays, et il sera donc inclus dans les activités de renforcement des capacités. De même, les questions liées à la dette extérieure du secteur privé figureront également dans les futures activités de formation.

Il importe de maintenir et de renforcer les acquis existants des pays en matière de gestion de la dette. Les aspects institutionnels et réglementaires constitueront donc un élément important du programme futur.

Tous les efforts nécessaires seront accomplis, en coordination avec DRI et d'autres organisations régionales, afin

d'assurer un réseau d'informations via le site Internet : www.cemla.org

Enfin, le programme sera flexible, y compris des activités de soutien intensif, adaptées aux besoins ainsi qu'aux impératifs des pays individuels.

Le programme indicatif de rencontres suivant a été prévu jusqu'à 2004 :

- 5 Ateliers régionaux sur les thèmes suivants : projections macroéconomiques, questions post-PPTE, viabilité de la dette intérieure, formation des formateurs, questions institutionnelles et juridiques en matière de finances publiques.
- 5 Ateliers nationaux destinés à actualiser les stratégies de désendettement nationales, ainsi qu'à intégrer, le cas échéant, les négociations de financement post-PPTE. Ces ateliers seront organisés principalement par des experts venus du pays accueillant la rencontre.
- 5 Missions de suivi dans les pays, en fonction des besoins de ces derniers.
- Financement de détachements d'étude d'experts régionaux vers des centres d'expertise internationaux ou régionaux en



fonction de la demande, en vue de travailler sur des aspects concrets du développement de la méthodologie.

De manière parallèle et complémentaire, le CEMLA développera également les activités de recherche liées au PRC et favorisera les activités de sensibilisation de façon décisive, en coordination avec les pays, DRI ainsi que ses partenaires régionaux.

COLLABORATION CEMLA-DRI AU TITRE DU PRC PPTE

Le CEMLA a effectué les activités suivantes en coordination avec DRI :

2001

- Mission d'évaluation de la demande à Tegucigalpa, Honduras, en juillet 2001.
- Mission d'évaluation de la demande à Managua, Nicaragua, en août 2001.
- Mission d'évaluation de la demande à La Paz, Bolivie, en septembre 2001.
- Mise à jour du Manuel sur la stratégie de désendettement en août et septembre 2001.
- Atelier national d'actualisation de la stratégie de désendettement du Nicaragua, à Managua, du 8 au 12 octobre 2001. Cette rencontre a été précédée d'une mission préparatoire dans la semaine antérieure à l'atelier.

- Atelier national d'actualisation de la stratégie de désendettement du Honduras, à Tegucigalpa, du 22 au 26 octobre 2001. Cette rencontre a également été précédée d'une mission préparatoire.

2002

- Mise à jour du Manuel sur la stratégie de désendettement en février 2002.
- Atelier d'actualisation de la stratégie de désendettement de la Bolivie, à La Paz, du 1er au 10 avril 2002. Cette rencontre a été précédée d'une mission préparatoire.
- Atelier régional latino-américain sur les outils informatisés d'AVD, à Mexico, du 22 au 27 avril 2002.
- Mission d'évaluation de la demande à Georgetown, au Guyana, en juin 2002.

IMPACT DU VIH/SIDA SUR TERME DE LA DETTE

Le PRC encourage la publication dans son bulletin d'articles émanant des cadres ou de dirigeants de gouvernements PPTE, et d'autres personnes travaillant avec le programme. Le numéro 7 de notre bulletin suggérait que des « chocs » subis par les économies des PPTE risquaient de perturber gravement la progression vers la viabilité de la dette à long terme. L'un des chocs les plus importants pour de nombreux PPTE pourrait résider dans la pandémie de VIH/SIDA – à moins que les pays ne prévoient dès maintenant des moyens pour combattre cette maladie. C'est pourquoi le Dr. Sétou Kaba, conseiller auprès de l'Équipe inter-pays d'Onusida pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, qui collabore avec le PRC depuis 1988, a rédigé le présent article sur ce thème.

L'ampleur de la pandémie

D'après les derniers chiffres d'Onusida, 40 millions de personnes dans le monde vivent avec le VIH/SIDA, tandis qu'en 2001 le nombre de nouveaux cas s'élevait à 5 millions et que les décès atteignaient 3 millions. Dans les PPTE, on estime le nombre de personnes contaminées à près de 20 millions, alors que le taux de prévalence chez les adultes varie fortement de moins de 2,5 % en Mauritanie, au Mali et au Sénégal jusqu'à plus de 15 % au Malawi et en Zambie. Aucun pays ne peut toutefois se permettre de sous-estimer l'ampleur du problème, étant donné que le taux de contamination ne cesse de grimper dans presque tous les pays (à l'exception du Sénégal et de l'Ouganda).

Comment le VIH/SIDA affectera-t-il la viabilité à long terme de la dette ?

Il convient de commencer cette analyse en examinant les effets les plus directs du VIH/SIDA. Au titre de l'Initiative PPTE renforcée, on continuera à juger la viabilité de la dette à long terme à l'aide de ratios comparant la valeur actualisée de la dette ou du service de la dette aux recettes d'exportation ou aux recettes budgétaires. Dans le cadre des politiques actuelles, le VIH/SIDA aggravera les deux éléments de ces ratios :

- *D'une part, cette maladie risque d'accroître les niveaux de dette. Même avec les récentes mesures visant au financement par la Banque mondiale de la lutte contre le SIDA dans des conditions de dons, les gages de financement par dons sont bien inférieurs aux montants exigés par le Secrétaire général de l'ONU en 2001 comme le minimum absolu nécessaire pour endiguer la propagation de la maladie. À moins que des financements par dons ne soient débloqués dans des montants nettement plus élevés, les pays qui*

souhaitent accélérer la lutte contre le SIDA risquent d'être pratiquement forcés à accéder au financement par emprunts, perturbant ainsi le financement de leur développement futur et compromettant la viabilité de leur dette.

- *D'autre part, cette maladie aura des conséquences négatives sur la capacité d'un pays à mobiliser des recettes d'exportation ou des recettes budgétaires. On relève déjà des signes d'un effet négatif accru sur le PIB par habitant. En outre, le VIH/SIDA réduit spécifiquement la capacité de production de nombreux bénéficiaires des exportations (de par la perte de main-d'œuvre qualifiée), ainsi que la capacité imposable de nombreux niveaux de société. Des études en Côte d'Ivoire et en Thaïlande ont montré que des familles de toutes classes et niveaux de revenus affectées par le VIH/SIDA ont subi une perte de revenus allant jusqu'aux deux tiers. Le déficit de recettes d'exportation et budgétaires accroîtra également les déficits de la balance des paiements et du budget – et dans le dernier cas cela réduira le financement disponible pour mettre en œuvre des programmes plus vastes de réduction de la pauvreté.*

Deuxièmement, le VIH/SIDA implique évidemment des coûts financiers directs pour les personnes affectées et la société dans son ensemble. Les familles qui sont touchées par cette maladie (tout comme leurs amis et familles) doivent dépenser davantage en soins médicaux et obsèques liés au SIDA et disposent donc de moins de ressources pour l'alimentation, l'eau, l'habillement, l'éducation et autres soins médicaux. Le SIDA plonge donc davantage encore les familles pauvres dans la pauvreté – particulièrement celles qui ont perdu le chef de famille – et convertit les familles stables en « pauvres vulnérables », les rendant ainsi plus vulnérables au SIDA et autres maladies contagieuses.

De plus, le SIDA augmente radicalement la demande nationale de services de santé – pas seulement pour les soins du SIDA, dont le coût reste inabordable pour la plupart des pays subsahariens – mais aussi pour le traitement de tous les problèmes médicaux liés, notamment la tuberculose. Cela peut dévier les ressources budgétaires de programmes de santé préventive et primaire et grever excessivement l'ensemble des services de santé. Dans certains cas extrêmes, cela dévie déjà des ressources budgétaires au détriment d'autres types d'investissements en capital humain (tels que l'éducation).

Troisièmement, la propagation du VIH/SIDA risque de contrer l'impact positif des

programmes de réduction de la pauvreté de nombreuses autres manières. Par exemple, les enfants de familles affectées par le VIH/SIDA, et particulièrement les orphelins du SIDA, ont beaucoup moins de chances d'être inscrits à l'école, comme l'ont démontré des études dans les pays suivants : Brésil, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Haïti, Kenya, République centrafricaine et Tanzanie. Il est en outre beaucoup plus probable que ces familles doivent abandonner des parents vulnérables – tels que des personnes âgées – supprimant ainsi le filet de sauvetage social que constituent les systèmes de familles élargies et accroissant le fardeau sur l'État. De même, les baisses de production agricole dans les zones affectées par le SIDA risquent de compromettre la sécurité alimentaire de ces dernières, les rendant ainsi plus dépendantes de l'aide alimentaire.

Un quatrième impact clé concerne la disponibilité de personnel formé et expérimenté dans les services gouvernementaux – y compris ceux qui sont impliqués dans la conception et la mise en œuvre de stratégies de réduction de la dette et de la pauvreté. Les hauts fonctionnaires étant souvent les membres les plus mobiles de la société, ils sont les plus exposés aux ravages du VIH/SIDA. Cela s'étend également au secteur privé, la maladie touchant la main-d'œuvre la plus qualifiée et mobile, de même que les tranches d'âge les plus productives de cette dernière.

En conséquence, un cinquième impact réside dans la perception qu'ont du pays les investisseurs étrangers et nationaux. De nombreuses études des facteurs qui dissuadent les investisseurs ont révélé que le VIH/SIDA se situait en haut de leur liste dans les pays présentant un taux de prévalence supérieur à 10 %. Ils sont préoccupés par l'impact sur leur main-d'œuvre – effectivement, ceux qui ont déjà investi dans ces pays constatent déjà cet impact, spécialement dans l'industrie minière. Moins d'investissement étranger et intérieur implique une dépendance accrue par rapport à l'aide et aux flux créateurs de dettes.

Cela ne constitue en aucun cas une liste exhaustive des effets du VIH/SIDA sur la viabilité de la dette à long terme. Presque tous les aspects de l'économie nationale et de la société sont affectés négativement par la maladie – ce qui se traduit par une chute marquée de l'espérance de vie. Il n'est cependant pas clairement établi que l'influence combinée de ces différents facteurs ait été prise en considération lors de l'analyse des perspectives de viabilité de la dette à long terme dans les PPTE. Toute projection concernant un pays présentant une prévalence du SIDA supérieure à 5 % doit partir de l'hypothèse que les taux de croissance futurs sont à ajuster vers le bas dans les années

LA VIABILITÉ À LONG

initiales, afin de tenir compte de la propagation et de l'impact de la maladie, avant une reprise éventuelle à long terme si des fonds suffisants ont été affectés à la lutte contre le SIDA sans compromettre les autres efforts en matière de réduction de la pauvreté. Pourtant, seuls 3 documents relatifs aux points de décision et d'exécution PPTE ont analysé l'impact de cette maladie.

Comment lutter contre le VIH/SIDA et renforcer la viabilité de la dette ?

Il ressort clairement de l'analyse ci-dessus que tous les dirigeants des gouvernements africains et de la communauté internationale doivent accorder une place prioritaire au SIDA dans leur réflexion lorsqu'ils analysent la viabilité de la dette à long terme pour les PPTE. Cela implique les mesures suivantes :

- *Planification stratégique – établir une carte de la situation du VIH/SIDA, y compris les points chauds de l'épidémie, les facteurs entraînant sa propagation, ainsi que les points forts et faibles des réponses nationales. Tous les PPTE ont terminé cette phase initiale, dans presque tous les cas en impliquant pleinement les personnes qui vivent avec le VIH/SIDA.*
- *Planification de l'action – établir un plan d'action au coût entièrement budgétisé afin de réduire nettement la prévalence, conformément aux Objectifs de développement du millénaire. La plupart des PPTE ont également produit au moins des versions préliminaires de ces plans d'action. Il est crucial de faire remarquer que de nombreux plans d'action ne tiennent pas suffisamment compte des actions non sanitaires plus vastes qui sont nécessaires pour combattre la maladie.*
- *Intégrer le plan d'action à tous les aspects de la stratégie de réduction de la pauvreté. Bien que la plupart des DSRP prévoient des actions anti-SIDA, ils n'envisagent pas pleinement toutes les répercussions de l'épidémie. Même si de nombreux pays classent le SIDA comme une « question plurielle », la maladie est toujours analysée séparément sans être pleinement intégrée au secteur de la santé. Cela signifie que son impact relatif sur la viabilité de la dette par rapport à d'autres maladies n'est pas analysé – par exemple, dans certains pays présentant de faibles taux de prévalence du SIDA, d'autres maladies telles que la tuberculose et le paludisme (et leur interaction dans l'affaiblissement de la résistance des personnes contaminées) sont tout aussi importantes, ou plus, que le SIDA en tant qu'obstacle à la réduction de la pauvreté à long terme (ce qui explique pourquoi les Nations Unies ont créé, en janvier 2002, un Fonds mondial commun pour combattre le SIDA, la tuberculose et*



Dr Sétou Kaba, Conseiller technique / Pauvreté, dette et VIH/SIDA, Onusida, Abidjan

le paludisme). Plus couramment, les DSRP ne considèrent pas pleinement l'impact du SIDA sur l'économie et la viabilité de la dette. En conséquence, les interventions anti-sida ne ciblent pas suffisamment les groupes clés – tels que les familles paysannes ou les travailleurs du secteur privé – qui peuvent contrer les effets plus globaux de la maladie et contribuer à la viabilité de la dette à long terme. Il convient de pousser les interventions anti-SIDA bien au-delà des dépenses en santé – par exemple améliorer l'eau et le système sanitaire, rendre l'agriculture plus productive par le biais des micro-crédits, améliorer la qualité des semences et des engrais et offrir des services de vulgarisation.

- *Établir des modèles et prévoir l'impact démographique à long terme de l'épidémie. Cela peut ensuite servir à illustrer son impact sur les taux de croissance sectoriels, ainsi que sur l'offre et la demande. Il convient d'encourager l'établissement de ces modèles et prévisions dans tous les secteurs, en impliquant l'ensemble des acteurs du secteur tels que, par exemple, les producteurs à l'exportation, employeurs, syndicats, personnel de santé, enseignants et militaires. Les résultats de ces modèles sectoriels peuvent être intégrés et combinés aux modèles d'analyse macroéconomique qui simulent l'impact sur le PIB, la pauvreté, les exportations et*

les recettes budgétaires. Chaque DSRP et document relatif au point d'exécution pour tout pays présentant un taux de prévalence actuel du SIDA supérieur à 5 % doivent explicitement comprendre une analyse des différents scénarii de prévalence du SIDA et d'échelles de financement pour les programmes anti-SIDA, dans le cadre de plus vastes programmes de dépenses anti-pauvreté.

- *Assurer la rentabilité des dépenses. Évidemment, toute mesure susceptible d'être prise pour réduire le coût des préservatifs, médicaments et autres apports déterminants dans la lutte anti-SIDA, contribuera à assurer le financement durable de cette dernière. On n'a toutefois pas assez privilégié un autre moyen de réduire les coûts qui viabilisent encore plus les programmes anti-SIDA. Il s'agit de la nécessité de renforcer les capacités dans les communautés et familles affectées par le SIDA, renforçant ainsi le développement participatif et l'intégration de programmes anti-SIDA au sein de plus vastes programmes anti-pauvreté. Pour cela, il conviendra de diversifier au maximum le soutien anti-SIDA – impliquant l'État, les ONG et les organisations de type communautaire – ainsi que de privilégier particulièrement l'éducation communautaire et le personnel de santé, la formation et l'encouragement des travailleurs bénévoles communautaires pour qu'ils prennent des postes rémunérés.*
- *Mobiliser le financement afin de combattre l'épidémie dans le cadre de l'évolution plus globale en faveur de la budgétisation de l'aide au titre des DSRP. Étant donné la nature plurielle de l'épidémie, l'idéal serait d'en intégrer pleinement le financement dans 1 DSRP plus vaste, et non de le réserver aux programmes anti-SIDA. Même si, dans le climat international actuel, les programmes anti-SIDA sont plus efficaces dans la mobilisation de financement spécifique aux projets, en définitive ce sera l'aide non liée destinée au budget national général (ainsi que les recettes budgétaires générées intérieurement) qui favorisera la lutte contre le SIDA. Il est également vital que le financement mobilisé soit de préférence sous forme de dons – ou en cas d'absolue nécessité sous forme de prêts fortement concessionnels.*

À moins que toutes les parties ne prennent ces mesures et n'examinent de beaucoup plus près l'impact potentiel du SIDA sur la viabilité de la dette à long terme, nous allons tous vers un « choc » très important qui entravera la viabilité de la dette des PPTE et qui nous empêchera d'endiguer la propagation de la maladie d'ici à 2015.

INITIATIVE PPTE : PROGRES PAR PAYS ET STATUT DES DSRP (JUN 2002)

Pays

	Dates PPTE II		Dates DSRP	
	Décision	Exécution	Intérimaire	Complet
Angola	Aucun calendrier actuellement		2002	...
Bénin	7/00	1T2002	7/00	3T2002
Bolivie	2/00	6/01	2/00	6/01
Burkina Faso	7/00	4/02	NA	7/00
Burundi	2003	...	2002	...
Cameroun	10/00	4T2003	10/00	3T2002
Comores	2002	...	2002	...
Congo, Rép	1S2003	...	2002	...
Congo, Rép. dém.	1S2003	2006	6/02	2005
Côte d'Ivoire	3T2002	...	3/02	3T2002
Éthiopie	11/01	2003/2004	3/01	3T2002
Gambie	12/00	2003	12/00	2T2002
Ghana	2/02	2004	8/00	1T2002
Guinée	12/00	2003	12/00	2002
Guinée-Bissau	12/00	2003	12/00	4T2002
Guyana	11/00	2003	11/00	5/02
Honduras	7/00	2003	7/00	10/01
Kenya	AVD prévue en 2002		8/00	2002
Laos	Aucun calendrier actuellement		4/01	4T2002
Liberia	Aucun calendrier actuellement		Aucun processus DSRP	
Madagascar	12/00	2003	12/00	2002
Malawi	12/00	2003	12/00	2002
Mali	9/00	3T2002	9/00	2T2002
Mauritanie	2/00	5/02	NA	1/01
Mozambique	4/00	9/01	4/00	9/01
Myanmar	Aucun calendrier actuellement		Aucun processus DSRP	
Nicaragua	12/00	2003	12/00	9/01
Niger	12/00	2T2003	12/00	2/02
Ouganda	2/00	5/00	NA	5/00
République centrafricaine	1S2003	...	1/01	3T2002
Rwanda	12/00	3T2003	12/00	3T2002
São Tomé & Príncipe	12/00	2003	4/00	3T2002
Sénégal	6/00	4T2002	6/00	3T2002
Sierra Leone	3T2002	2004	9/01	2003
Somalie	Aucun calendrier actuellement		Aucun processus DSRP	
Soudan	Aucun calendrier actuellement		Aucun processus DSRP	
Tanzanie	4/00	11/01	3/00	12/00
Tchad	5/01	2003	7/00	3T2002
Togo	2003	...	4T2002	...
Viêtnam	AVD prévue en 2002		4/01	2002
Yémen	6/00	...	2/01	2002
Zambie	12/00	4T2003	7/00	5/02

Sources :
FMI et Banque mondiale

Les dates relatives aux points de décision et d'exécution PPTE et aux DSRP sont issues de l'approbation définitive des Conseils des IBW. Certains gouvernements ont publié des DSRP plusieurs mois avant l'approbation des IBW.

Les retards dans le processus PPTTE et DSRP continuent à croître. Au deuxième trimestre de 2002, le Burkina et la Mauritanie ont atteint leurs points d'exécution sans qu'il n'y ait de points de décision. Les DSRP complets du Guyana et de la Zambie, ainsi que le DSRP intérimaire de la République démocratique du Congo sont les seuls DSRP approuvés ce trimestre. Les dates des points d'exécution et/ou des DSRP pour plusieurs pays (Bénin, Honduras, Madagascar, Rwanda et Sénégal), ont été reportées. Au prochain trimestre, seuls 2 points d'exécution et 1 point de décision sont prévus (ainsi que 9 DSRP complets).

Progression de l'Initiative PPTTE et des DSRP

Considérations clés

AVD préliminaire révèle des ratios inférieurs aux seuils PPTTE ; programme suivi par le personnel du FMI.

Retards dans la préparation du DSRP complet ; les chocs sur les exportations de coton risquent de rendre la dette non viable au PE.

Deuxième pays à atteindre le point d'exécution PPTTE II, mais le ratio du service de la dette est plus élevé qu'au PD.

Cinquième pays à atteindre le PE et premier à obtenir davantage d'allègement au PE en raison du choc sur le coton. A obtenu l'allègement du Club de Paris.

Programme suivi par le personnel du FMI de juillet à décembre 2001. Possibilité de programme FRPC du FMI fin 2002.

Retards dans la préparation du DSRP complet

Programme suivi par le personnel du FMI de juillet 2001 à juin 2002, puis possibilité de FRPC.

Calendrier d'un éventuel arrangement FRPC et du point de décision PPTTE tributaire d'une amélioration des performances.

FRPC sur 3 ans approuvée par le Conseil du FMI en juin.

FRPC approuvée pour 2002-2004 ; PD possible en septembre 2002.

A atteint le point de décision en novembre 2001 ; DSRP complet prévu en 2002.

Retards dans la préparation du DSRP complet. Discussions bilatérales en cours sur l'allègement intérimaire au titre du Club de Paris.

DSRP et FRPC en cours de mise en œuvre ; allègement intérimaire assuré par le Club de Paris.

Problèmes liés à la FRPC.

Programme suivi par le personnel du FMI dans la première moitié de 2002 ; a obtenu les termes de Cologne au PE.

DSRP finalisé, mais des problèmes de FRPC retardent l'approbation par les IBW. Seulement les termes de Lyon à partir du PE ; problèmes avec les créanciers commerciaux.

Des retards au niveau de la FRPC reportent le point d'exécution.

Postulera probablement à l'allègement de la dette, mais l'AVD préliminaire révélant des ratios inférieurs aux seuils PPTTE, le pays recevra les termes de Naples.

Bilan de la FRPC réalisé ; AVD en cours pour la décision sur PPTTE.

Aucun programme du FMI actuellement

Retard du processus PPTTE et non-conformité de la FRPC en raison de troubles politiques.

Problèmes de comparabilité des conditions offertes par les créanciers hors du Club de Paris. Retards dans le DSRP et la FRPC.

Retards dans la préparation du DSRP complet et du bilan de la FRPC ; choc sur le coton.

FRPC sur la bonne voie ; sixième pays à atteindre le PE avec un léger retard.

Troisième pays à atteindre le point d'exécution ; problèmes de comparabilité des créanciers hors du Club de Paris.

Aucun programme du FMI depuis 1981-82, aucun prêt de la Banque mondiale depuis 1987. Probablement non viable.

Perturbation du programme suivi par le personnel du FMI, négociations sur la nouvelle FRPC en 2002 ; important retard du PE.

DSRP complet approuvé par les IBW, mais retard du PE ; choc sur le coton.

Difficultés constantes avec les créanciers commerciaux et ceux hors du Club de Paris ; chocs sur les exportations de café rendent la dette non viable.

FRPC perturbée pour cause d'instabilité politique ; reprise possible du soutien financier par le FMI fin 2002.

Sera non viable au PE. Problèmes liés à la FRPC, au DSRP complet, ainsi qu'à la comparabilité avec les créanciers hors du Club de Paris.

Allègement intérimaire du Club de Paris pas encore assuré ; problèmes de comparabilité des conditions ; programme suivi par personnel FMI récemment accordé.

Retard du DSRP ; retards dans la réalisation des bilans de la FRPC ; bénéficie d'un allègement intérimaire.

PD atteint ; DSRP prévu au milieu de 2003.

Aucun programme du FMI actuellement.

Aucun arrangement du FMI actuellement

Quatrième pays à atteindre le point d'exécution ; graves problèmes de comparabilité des conditions ; choc sur les exportations de café.

Bénéficie d'un allègement intérimaire de la dette, mais retards dans le DSRP. Choc sur le coton.

Programme suivi par le personnel du FMI conduit d'avril à décembre 2001, possibilité de prolongement jusqu'à fin 2002.

L'AVD préliminaire révèle des ratios inférieurs aux seuils PPTTE ; bilan de la FRPC terminé.

Ratios inférieurs aux seuils PPTTE, donc pays inéligible ; traitement du stock au titre des termes de Naples du Club de Paris, bilan de la FRPC terminé.

Retards dans l'achèvement du DSRP ; allègement par le Club de Paris en principe ; problèmes avec les créanciers hors du Club de Paris.

LANCEMENT DE LA PHASE 3 DU PRC

Le PRC a entamé la phase 3 de ses activités en avril. Depuis lors, comme convenu à l'occasion de la 9^e réunion du Comité consultatif de novembre 2001, les organisations partenaires de mise en œuvre (CEMLA, DRI, MEFMI, Pôle-Dette BEAC/BCEAO et WAIFEM) ont entrepris les projets suivants :

Projet consultatif sur le renforcement des capacités du Rwanda

La 6^e mission s'est déroulée du 24 mars au 5 avril. Son principal but était d'examiner et d'évaluer l'impact de différents scénarios de nouveaux financements et d'assurer un soutien technique pendant les discussions avec le FMI sur une future politique de financement nationale. La mission a aidé les pouvoirs publics à examiner la viabilité de la dette du Rwanda au point d'exécution, l'impact de divers scénarios de nouveaux financements sur la viabilité de la dette, ainsi que la faisabilité du financement du déficit budgétaire et du DSRP. Parallèlement, la mission a offert une formation poussée sur Debt-Pro au personnel du Ministère des Finances et de la Banque nationale du Rwanda. La mission a conclu que : a) le ratio VA/exportations a nettement augmenté en raison des variations des TICR et, surtout, d'une forte chute des exportations par rapport aux hypothèses du point de décision ; b) le Rwanda n'a pas contracté de nouveaux financements supplémentaires importants après le point de décision ; et c) le Rwanda sera en mesure d'emprunter pratiquement l'intégralité des montants nécessaires pour financer entièrement son plus optimiste scénario d'absorption en vue de mettre en œuvre les dépenses prévues dans son DSRP sans rendre de nouveau sa dette non viable.



Atelier d'actualisation de l'AVD de la Bolivie, La Paz, avril 2002

Atelier national d'actualisation de la stratégie nationale de désendettement de la Bolivie (avec le CEMLA)

L'atelier s'est tenu du 1^{er} au 10 avril à La Paz et a réuni 34 participants venus des ministères des Finances, de la Santé et de l'Éducation, de la Banque centrale de Bolivie ainsi que des autorités municipales (qui ont examiné les emprunts extérieurs et intérieurs municipaux). L'atelier a mis à jour la stratégie de désendettement de la Bolivie et a cimenté la capacité existante de ce pays en gestion de la dette et en programmation de la réduction de la pauvreté, ainsi qu'en formation de nouveaux fonctionnaires. La Bolivie figurant parmi les 6 pays qui ont atteint leur point d'exécution,

les principaux objectifs de l'atelier consistaient à analyser l'impact de l'allègement sur la viabilité de la dette extérieure au point d'exécution PPTE, ainsi qu'à évaluer le futur fardeau de la dette intérieure. D'après les principaux résultats, l'allègement prévu devrait permettre aux indicateurs de la dette extérieure de la Bolivie de rester viables jusqu'à 2015, bien que les ratios du service de la dette soient plus élevés que prévu au point de décision. Toutefois, les projections indiquent également qu'à long terme la dette totale du pays ne sera pas viable en raison d'un fardeau de dette intérieure en hausse constante.

Mission de suivi au Mali (avec le Pôle-Dette)

La mission de suivi du Mali s'est déroulée du 2 au 12 avril, en vue d'aider les autorités à mettre à jour leur AVD avant le point d'exécution. En raison d'une énorme hausse de la production et des exportations d'or (qui ont augmenté les recettes d'exportation générales et ont ainsi fait baisser le ratio VA/exportations), il semble que le Mali sera viable au point d'exécution selon le scénario de base. Toutefois, la dette du pays risque de devenir non viable en cas de nouvelle baisse des exportations. En outre, la mission a testé la quantité de nouveaux financements nécessaire pour financer les dépenses publiques de manière à atteindre les Objectifs du millénaire d'ici 2015. Elle a ainsi révélé que ce financement supplémentaire, s'il est mobilisé dans les mêmes conditions que le financement extérieur actuel du Mali, rendrait de nouveau la dette de ce pays non viable.

Mission d'évaluation de la demande au Mozambique (avec le MEFMI)

Sur la demande du Gouvernement mozambicain et grâce au financement du bureau de l'ASDI à Maputo, DRI et le MEFMI ont entrepris une mission commune d'évaluation de la demande du 15 au 26 avril. Cette mission a identifié un fort engagement politique et une participation au renforcement de la gestion de la dette au Mozambique, en dépit de capacités relativement faibles dans de nombreux domaines fonctionnels. Un domaine de première priorité concerne la formation à l'analyse de la stratégie de désendettement en vue de mettre au point une stratégie de financement post-PPTE. Toutefois, un certain nombre d'éléments sont préalablement requis, tels que la mise à jour de la base de données de la dette CS-DRMS et la création d'une équipe ou d'un groupe de travail au niveau national, afin d'effectuer l'analyse de la stratégie de désendettement. Un programme de développement des capacités en deux phases est en cours de discussion avec le Gouvernement, la première phase privilégiant le développement d'une stratégie de la dette post-PPTE et la deuxième offrant une formation plus approfondie dans un certain nombre de domaines fonctionnels.

Atelier régional latino-américain sur les outils informatisés d'AVD (avec le CEMLA)

L'Atelier régional latino-américain sur les outils informatisés d'AVD s'est tenu au siège du

CEMLA, à Mexico, du 22 au 27 avril. Les délégations étaient constituées de 6 fonctionnaires issus de chacun des gouvernements bolivien, hondurien et nicaraguayen, ainsi que de 4 représentants clés du CEMLA. Les participants à l'atelier ont été formés à la préparation des données de la dette ainsi qu'à l'établissement de scénarii d'allègement de la dette, à l'aide du logiciel de simulation Debt-Pro®, afin d'analyser la viabilité de la dette de chaque pays. L'atelier a offert aux participants la possibilité de revoir les stratégies de désendettement mises en œuvre lors de précédents ateliers nationaux, ainsi que d'établir de nouvelles stratégies de désendettement. Tous les pays ont pu apprendre les fonctionnalités les plus récentes issues des derniers développements du logiciel Debt Pro®. Les exercices de la Bolivie ont privilégié l'allègement post-PPTE ainsi que l'impact de la dette intérieure sur la viabilité de la dette. L'équipe a revu toutes les stratégies récentes et a pu confirmer les résultats de l'atelier de La Paz, indiquant l'effet négatif de la dette intérieure sur la viabilité de la dette totale à moyen et long terme. Les délégations hondurienne et nicaraguayenne ont été en mesure de perfectionner leurs stratégies existantes en partant du principe qu'elles atteindraient le point d'exécution en retard.

Atelier francophone de formation des formateurs (avec le Pôle-Dette)

Du 22 au 31 mai, 54 participants, observateurs et animateurs venus de 11 pays et 3 organisations régionales (BCEAO, BEAC, UEMOA) ont pris part au premier Atelier de formation des formateurs d'Afrique francophone, à Cotonou (Bénin). Il a commencé par une séance d'information et une vue d'ensemble de la méthodologie et du contenu de l'atelier par les experts régionaux. Cela a été suivi d'une séance de formation d'une journée entière sur les principales fonctionnalités du logiciel Debt-Pro®. Par la suite, le programme de l'atelier a suivi le calendrier d'un Atelier national sur la stratégie de désendettement, les participants travaillant en groupes techniques – Spécialistes des données de la dette, Gestionnaires de la dette extérieure et intérieure, Analystes macroéconomiques et Analystes en réduction de la pauvreté. Dans chaque cas, les participants ont abordé les tâches techniques en leur qualité de formateurs, et non de participants. Ils se sont donc concentrés sur les questions clés nécessaires pour assurer le bon déroulement de l'atelier, ainsi que sur l'identification des problèmes et la façon de les résoudre. Les deux derniers jours de l'atelier ont porté sur l'interprétation de l'AVD et de ses résultats, la présentation de la phase 3 du PRC, la présentation et la mise en œuvre de la nouvelle méthodologie destinée à l'évaluation des capacités nationales, ainsi que sur la présentation des ateliers de deuxième génération du Pôle-Dette consacrés aux stratégies de désendettement (y compris de nouvelles méthodologies sur l'analyse de la stratégie de désendettement intérieur et les questions de nouveaux financements post-PPTE). L'atelier a fait apparaître de nombreux enseignements fascinants en vue du passage à la phase suivante des

activités du PRC, spécialement sur les besoins en documentation sur Debt-Pro°, ainsi que sur la méthodologie destinée à la prévision des développements macroéconomiques et de la réduction de la pauvreté, qui seront intégrés aux futures révisions des manuels de formation sur la stratégie de désendettement pendant la deuxième moitié de 2002.

Mission d'évaluation de la demande au Guyana (avec le CEMLA)

Une mission commune DRI-CEMLA s'est rendue au Guyana du 3 au 7 juin 2002 afin de mettre à jour l'évaluation des capacités du Guyana en gestion de la dette, ainsi que d'identifier les priorités en renforcement des capacités. La mission a conçu un processus en deux étapes destiné à assister le Guyana en 2002-03. Premièrement, le Cabinet du Président a sollicité une mission urgente destinée à aider le pays à mettre à jour son analyse de la stratégie de désendettement avant qu'il n'atteigne son point d'exécution PPTTE. Deuxièmement, la mission a identifié d'importantes mesures institutionnelles qu'il convient de mettre en œuvre pour que les interventions du PRC en renforcement des capacités aient un effet plus permanent. En particulier, il est nécessaire d'améliorer les flux d'information et la coordination entre départements impliqués dans la gestion de la dette, ainsi que de relancer le Groupe technique de travail en stratégie de désendettement sous forme de tribune de coordination. Du fait d'une importante rotation de personnel, il convient également de nommer de nouveaux membres dans la DGD et de former le nouveau personnel à l'analyse de la stratégie de désendettement. En outre, la mission est convenue que préalablement à cette formation, la nouvelle version de CS-DRMS (2000+) doit être installée, le personnel formé à son utilisation et la base de données mise à jour. La mission a également identifié la nécessité de renforcer les capacités en analyse de la dette intérieure et en projections macroéconomiques.

Mission institutionnelle en Guinée (financée par le Canada)

Sur la demande du Gouvernement guinéen, une mission s'est déroulée à Conakry du 3 au 12 juin, afin d'effectuer une évaluation mise à jour de la capacité de ce pays en gestion de la dette. La mission a évalué les domaines suivantes :

- cadre institutionnel et coordination entre organismes publics ;
- encadrement, ressources humaines et conditions de travail ;
- capacité d'analyse et de mise en œuvre d'une stratégie de désendettement ;
- capacité en élaboration et mise en œuvre d'une politique de nouveaux financements ;
- capacité d'enregistrement de la dette informatisé et état de la base de données de la dette ;
- capacité d'établissement et de mise en œuvre d'une stratégie de renégociation de la dette ;
- capacité de prévision de projections macroéconomiques et de programmation en réduction de la pauvreté.

Les principaux résultats de la mission sont les suivants : il est urgent que la Guinée acquière un

logiciel de gestion de la dette aux normes internationales, mette en œuvre des réformes institutionnelles afin de rationaliser les recouvrements, établisse un Comité de gestion de la dette pour améliorer la coordination entre organismes publics, et mette en œuvre un programme élargi de renforcement des capacités dans tous les domaines de gestion de la dette, en vue d'établir une stratégie cohérente de désendettement à long terme. Un plan détaillé de renforcement des capacités est en cours de préparation pour les 12 prochains mois.

Atelier régional sur la viabilité de la dette intérieure (avec le WAIFEM)

L'Atelier régional commun DRI-WAIFEM sur la stratégie de désendettement intérieur, qui s'est déroulé à Banjul du 3 au 14 juin et qui a réuni 30 participants venus de Gambie, du Ghana, du Nigeria et de Sierra Leone, a été le premier à utiliser la nouvelle méthodologie du PRC en vue



Atelier du WAIFEM sur la viabilité de la dette intérieure : consultants interrégionaux Michele Robinson (Jamaïque) et Lazarus Kamanga (Zambie) ; Baba Y. Musa (WAIFEM) ; Alison Johnson (DRI) et S. E. John G. Perrott, Haut-commissaire du Royaume-Uni en Gambie

d'analyser la stratégie de désendettement intérieur. La nouvelle technologie étend l'actuelle analyse de stratégie de désendettement intérieur au-delà des besoins de la dette intérieure pour le financement du déficit budgétaire, de manière à englober l'établissement d'une stratégie et d'une analyse de désendettement intérieur destinées à la mise en œuvre d'une politique monétaire ainsi qu'au développement du secteur financier. Pour les premiers jours de l'atelier, les participants se sont donc répartis en quatre groupes techniques : spécialistes des données de la dette intérieure, analystes budgétaires, analystes monétaires et spécialistes du secteur financier, en vue de la formation à l'analyse sous-jacente nécessaire à l'établissement d'une stratégie. Par la suite, ils ont travaillé en équipes nationales pour établir des scénarii de restructuration de la dette intérieure et de nouvelles émissions, en tenant compte des exigences parfois contradictoires du financement budgétaire, de la gestion des liquidités, ainsi que du développement du secteur financier. Ils ont ensuite analysé les résultats des simulations et ont rédigé des stratégies de réduction de la dette intérieure. Enfin, ils ont mis en place des plans de renforcement des capacités pour consolider tous les aspects de la gestion de la dette intérieure et de la formulation de stratégies.

Les quatre pays présentent de très lourds fardeaux de dette intérieure, dans certains cas en raison d'importants arriérés de paiement dus aux fournisseurs ou de découverts auprès des

banques centrales. En termes d'instruments classiques, les principaux titres émis dans les quatre pays sont des bons du Trésor à court terme et des obligations/titres d'État, dont les principaux détenteurs sont les banques commerciales et les banques centrales. En ce qui concerne les stratégies futures, les quatre pays ont identifié des mesures qui assureront la viabilité à long terme de leurs fardeaux de dette intérieure et totale. Ces stratégies impliquent de prolonger l'échéance du portefeuille de dette intérieure, d'élargir la base des détenteurs de titres de créances intérieures et de restructurer les arriérés, les découverts ainsi que le passif exigible, avec l'aide des donateurs. Les quatre pays ont identifié ce domaine comme une priorité maximale pour les futurs travaux au niveau national. Les réactions des participants et animateurs contribueront considérablement à parachever cette méthodologie, en vue de son utilisation pour la formation nationale en stratégie de la dette intérieure dans la région du WAIFEM et dans l'ensemble des 35 PPTTE qui sont membres du PRC.

Considérations liées au partage d'information

Au cours du semestre, des progrès non négligeables ont été accomplis dans la mise à jour et l'amélioration du site Internet du PRC dans les quatre langues de ce programme (voir l'article à la page 12), ainsi que par la publication de « Dette extérieure du secteur privé : principales considérations et difficultés liées au suivi » (voir N° 11).

Activités futures

Les principales activités prévues entre juillet et septembre 2002 engloberont les suivantes :

- prolongement du Projet consultatif sur la gestion de la dette du Rwanda pour une deuxième année, afin de consolider les acquis existants en matière de développement institutionnel et d'étendre la formation à de nouveaux domaines, tels que la dette intérieure et le financement post-PPTTE ;
- achèvement d'un projet en faveur d'une assistance intensive au Mozambique en matière de renforcement des capacités en gestion de la dette ;
- 3 missions d'évaluation de la demande en Angola, aux Comores, en République démocratique du Congo ;
- 3 missions de suivi au Bénin, en Guinée-Bissau et à São Tomé & Príncipe ;
- 4 missions de soutien institutionnel au Bénin, au Burkina, au Cameroun et au Mali ;
- 3 ateliers nationaux de stratégie de désendettement en Angola, en République centrafricaine et au Sénégal ;
- 3 ateliers régionaux : avec le WAIFEM sur le financement extérieur post-PPTTE et un forum exécutif sur le renforcement des capacités et la stratégie de désendettement ; avec l'ACBF sur la création d'une cellule régionale en renforcement des capacités destinée aux pays lusophones.

DRI ET DFI LANCENT DES PAGES INTERNET DE RESSOURCES TECHNIQUES DESTINÉES AUX FONCTIONNAIRES DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Suite à la demande d'informations accrue de la part des gestionnaires de la dette des pays en développement et des flux de capitaux, DRI et DFI ont lancé une nouvelle série de pages sur leur site Internet offrant un éventail d'informations techniques, qui sont cruciales pour la prise de décision et qui se trouvent au cœur des activités de formation. Les pages vous permettront aussi de chercher des informations concrètes sur un sujet donné, soit par type d'atelier, soit par domaine général ou en fonction des questions techniques clés les plus fréquentes.

En ce qui concerne le programme de DRI, cette rubrique du site Internet offre aux fonctionnaires des gouvernements PPTe et aux organisations partenaires régionales un vaste éventail de supports d'information indispensables pour mettre en œuvre l'Initiative PPTe, conduire et mettre à jour des analyses de stratégies de désendettement nationales et renégocier la dette. Parmi les principaux outils clés fournis ici figurent les suivants :

- des programmes permettant de télécharger les données de la dette à partir de CS-DRMS et de SYGADE, en vue d'analyser les stratégies de désendettement ;
- des résumés des meilleures conditions que les PPTe peuvent obtenir lors de la renégociation de leur dette avec tous les créanciers ;
- les conditions internationales les plus récentes sur les nouveaux financements officiels et commerciaux ;
- les plus récents taux d'escompte TICR ; et
- des informations sur les meilleures sources de projections macroéconomiques mondiales.

Des supports de formation et de référence issus de nos ateliers sur l'analyse de la dette et la stratégie de désendettement, des ateliers sur les

renégociations de dettes et les Guides de formateurs correspondants peuvent actuellement être téléchargés, notamment sur les thèmes suivants :

- gestion des données de la dette ;
- gestion de la stratégie de désendettement extérieur et intérieur ;
- analyse macroéconomique ; et
- analyse de réduction de la pauvreté.

En ce qui concerne le Programme de DFI sur le suivi et l'analyse des flux de capitaux privés vers les pays en développement, il existe également un éventail d'informations sur les meilleures pratiques en suivi et analyse des flux de capitaux privés, ainsi que de la dette extérieure du secteur privé. Les principaux outils accessibles sont les suivants :

- outils destinés à convaincre le secteur privé de rendre compte de ses investissements ;
- explications de la méthodologie liée

à la BP, à la PEG, à l'APE, ainsi qu'à la DESP ;

- versions les plus récentes des formulaires d'enquêtes sur les meilleures pratiques internationales relatives aux flux de capitaux et aux perceptions des investisseurs ;
- guide permettant de décider de la meilleure façon de recueillir des informations sur la responsabilité sociale des entreprises ; et
- outils destinés à gérer et à contrôler la progression des enquêtes et des guides à analyser.

Dans un avenir assez proche, ces pages seront étoffées de manière à englober des questions techniques fréquentes, des supports de formation, ainsi que des documents de référence destinés à nos plus récentes activités de formation spécialisées, sur la formulation de stratégies de désendettement intérieur, ainsi que sur les ateliers consacrés aux nouveaux financements post-PPTe.

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE DÈS MAINTENANT

Les pages de ressources techniques sont disponibles sur le domaine suivant : www.dri.org.uk. Comme auparavant, le site est divisé en une rubrique publique et une privée « réservée aux Membres », destinée à fournir des informations confidentielles plus détaillées aux fonctionnaires des pays en développement. L'accès y est donc restreint à ces fonctionnaires, aux donateurs des programmes, ainsi qu'aux partenaires régionaux. Afin de pouvoir consulter le site privé, vous devez d'abord vous inscrire en accédant au site de DRI à l'adresse ci-dessus, puis en complétant le formulaire d'inscription en ligne. Le cas échéant, vous recevrez vos nom d'utilisateur et mot de passe personnels par courrier électronique, ce qui vous permettra d'accéder à la rubrique « Membres » du site, y compris

aux pages de ressources techniques et aux publications du PRC.

Les pages en anglais sont déjà disponibles. Les versions en langue française seront disponibles fin juin 2002 et seront suivies de près par les versions espagnoles et portugaises d'ici la fin juillet et la fin août respectivement.

Nous aimerions recevoir vos éventuels commentaires ou suggestions concernant le site Internet, spécialement toute nouvelle idée susceptible d'améliorer le contenu. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse électronique ci-dessous ou via nos coordonnées habituelles (qui figurent au dos du bulletin) :

comments@dri.org.uk

DFI – RAPPORT D'ACTIVITÉ

Pendant le trimestre allant d'avril à juin, les pays participant au Programme de suivi et d'analyse des flux de capitaux privés vers les pays en développement ont poursuivi ou achevé leurs recensements et préparent actuellement la deuxième phase. De « nouveaux » pays ayant demandé à se joindre à la deuxième phase lors de l'atelier international en Tanzanie, en mars, préparent actuellement des demandes officielles d'admission.

PAYS AYANT PARTICIPE A LA PHASE 1

Malawi : a obtenu un taux de réponse de 68 %, couvrant plus de 85 % du passif extérieur. Lors d'un atelier de clôture en avril, les résultats ont été divulgués à des cadres supérieurs des secteurs privé et public (voir l'article suivant) et les étapes ultérieures ont été planifiées. Le Malawi propose de commencer la Phase 2 au second semestre 2002.

Gambie : le recensement a obtenu un excellent taux de réponse, de 93 %, ce qui traduit un travail de terrain dynamique et un sens de l'initiative, une excellente coopération du secteur privé, ainsi qu'une économie et un échantillon relativement réduits. L'atelier et la mission de clôture, prévus fin juillet, présenteront les résultats et l'analyse et dresseront la marche à suivre. Il sera organisé conjointement avec le WAIFEM, avec le soutien de la Banque de Jamaïque et d'observateurs venus de Zambie. Il est prévu que la Phase 2 commence au 3e ou 4e trimestre 2002.

Ghana : s'attache à améliorer son faible taux de réponse, de 35 %. À la suite de réunions positives entre DFI et la Direction pour l'Afrique du Nord et de l'Ouest du Ministère britannique pour le développement international (DFID), ainsi que d'indications de soutien de haut niveau au Ghana, l'équipe a demandé d'étendre et terminer l'exercice. Une mission de suivi DFI-WAIFEM reportée au 3e trimestre sera confirmée auprès de hauts fonctionnaires de la Banque du Ghana. Il est prévu que la Phase 2 commence au 1er trimestre 2003.

Zambie : a lancé son recensement à la mi-avril et bénéficie d'une bonne coopération du secteur privé dans le remplissage des formulaires. Une mission de suivi DFI-MEFMI début juin a aidé l'équipe à renforcer le taux de réponse à 35 %, a permis d'améliorer la qualité des données, a mis en œuvre le logiciel de DFI générique d'Access® et a formé

l'équipe à la modification, à la vérification des renvois, ainsi qu'au traitement et à la validation des données. La mission comprenait également des experts de la Banque d'Ouganda et de la Banque de Réserve du Malawi. Il est prévu que la Phase 2 commence au 4e trimestre 2002 ou au 1er trimestre 2003.

Trinité-et-Tobago : a tenu un atelier d'ouverture et de formation fin juin. L'équipe prévoit de lancer l'enquête en juillet et de la terminer d'ici janvier 2003. Contrairement aux autres, ce pays dispose déjà d'une enquête trimestrielle établie qui jouit d'un bon taux de réponse. DFI l'aide à améliorer sa méthodologie en sollicitant les données de stock nécessaires, des informations sur les perceptions des investisseurs, ainsi que sur la responsabilité sociale et l'administration des entreprises, afin de respecter les règlements et normes internationaux. Et aussi pour renforcer la mise en œuvre en examinant les arrangements institutionnels et juridiques, ainsi qu'en formant à l'organisation de formations au travail proactif sur le terrain, en vue d'accroître le taux de réponse et la qualité des données. Trinité-et-Tobago finance toutes les dépenses locales.

Tanzanie, Ouganda et Guyana : ont terminé la Phase 1 et distribuent actuellement le rapport analytique définitif aux actionnaires. Les équipes achèvent actuellement leurs propositions en vue de la Phase 2, en consultation avec les bureaux des donateurs locaux et DFI. Ces pays sont prêts à entamer la Phase 2 au 3e trimestre, tandis que l'Ouganda a bénéficié d'un soutien préliminaire du bureau local du DFID.

« NOUVEAUX » PAYS CANDIDATS A LA PHASE 2

L'Éthiopie, la **Jamaïque**, le **Kenya**, le **Lesotho**, **l'Île Maurice** et le **Swaziland** pourraient figurer parmi les premiers pays à entamer la Phase 2 du programme de DFI aux 3e et 4e trimestres 2002. Le Kenya a préparé une proposition et a reçu l'appui du bureau local du DFID. Ce pays est prêt à entamer son recensement au 3e trimestre.

METHODOLOGIE ET PRODUITS D'INFORMATION

Parmi les nouveaux outils méthodologiques figurent le suivi de la responsabilité sociale et de l'administration des entreprises (RSAE), tandis qu'en matière de mise en œuvre de recensements des questions sont en cours d'élaboration à temps pour la Phase 2 et que

les outils existants sont finalisés ou perfectionnés. Des produits d'évaluation destinés à estimer la capacité des pays, les rencontres, consultants, ainsi que les organisations régionales sont en cours de finalisation pour la Phase 2.

DFI a perfectionné le logiciel de saisie et d'analyse générique d'Access®, d'après les réactions des utilisateurs d'Ouganda et du Malawi. Cela peut s'appliquer à l'actif et au passif extérieurs, aux perceptions des investisseurs, à la RSAE, au suivi des taux de réponse, ainsi qu'à d'autres bases de données avec des révisions minimales ou nulles.

Les pages de DFI sur le site Internet commun ont été actualisées et étoffées de manière à offrir des supports de formation génériques. Après les réactions positives des membres et animateurs des équipes nationales aux pages de test pendant la phase 1, les supports de formation ont été placés sur le réseau en avril. L'adhésion au site privé est déjà élevée et totalise des réponses positives de 30 personnes jusqu'ici. D'ici à la fin juin, DFI aura mis à jour le calendrier et la liste des contacts nationaux, mis sur le réseau la publication sur la dette extérieure du secteur privé et le rapport de l'Atelier international, et ajouté des liens vers les sites Internet pertinents concernant la BP et la RSAE.

LIAISON AVEC LES PARTENAIRES COLLABORATEURS ET LES DONATEURS

DFI continue à travailler avec des organisations partenaires régionales. Le MEFMI et le WAIFEM ont participé à des missions et ateliers destinés à leurs pays membres, tandis que le CEMLA prendra part à l'atelier d'ouverture de Trinité-et-Tobago.

DFI est resté en liaison étroite avec les donateurs (Canada, Danemark, Royaume-Uni, Suède, Suisse), ainsi qu'avec les bureaux régionaux. Une version initiale du bilan indépendant du programme, parrainé par le DFID britannique, est prévue fin juin.

RETRAITE DU PERSONNEL

DFI a organisé une retraite stratégique en avril, pendant laquelle les procédures administratives ont été examinées et le transfert des capacités (administratives, méthodologiques, produits d'information) a été établi en vue de la phase 2. Les organisations régionales, donateurs, DFI et DRI se réuniront en juillet à Londres pour discuter des perspectives d'avenir. Les questions à aborder comprennent le financement, les mécanismes de coopération et le transfert des capacités.

L'ENQUÊTE DU MALAWI RÉVÈLE DE FORTS INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS, MAIS DES PRESSIONS POUR LE FINANCEMENT À COURT TERME



Depuis 1993, le Malawi libéralise son économie en ne conservant que quelques restrictions sur les investissements extérieurs et l'enregistrement des emprunts extérieurs. La déclaration des contrôles de change permet au pays de compiler la balance des paiements (BP), mais elle s'appuie sur la 4e édition du Manuel de la BP (MBP4), qui est dépassée. Peu d'informations sont disponibles sur les investissements étrangers directs (IED) ou de portefeuille, sur les emprunts extérieurs du secteur privé (DESP) ou encore sur les stocks d'actifs et de passifs extérieurs.

Toutefois, le mandat juridique pour la collecte, la conformité et la confidentialité des données est fort et bénéficie d'un comité de BP et de Comptabilité nationale performant, ainsi que d'une culture de notification par le secteur privé. Reconnaisant l'importance des capitaux étrangers privés pour le financement de la croissance et du développement humain, les autorités ont prié DFI et le MEFMI de contribuer à actualiser leurs systèmes de suivi, afin d'assurer des prises de décisions mieux informées.

D'avril à juin 2001, le Malawi a élargi la composition et l'ampleur de son comité de BP et a préparé une enquête sur les stocks d'APE, ainsi que sur les perceptions des investisseurs, d'après un échantillon complet de 500 unités. Des ateliers en juillet ont formé et sensibilisé les secteurs public et privé, puis ont établi une équipe de mise en œuvre issue des éléments suivants : Banque de réserve

du Malawi, Bureau national des statistiques, Autorité de promotion de l'investissement du Malawi, Ministère des Finances et de Planification économique et Conseil économique national. L'enquête a été lancée en août sur fond de campagne médiatique intensive et, dès février 2002, elle obtenait des réponses couvrant 85 % de tout le passif extérieur, offrant ainsi des résultats qui ont été diffusés à un séminaire de clôture en avril 2002.

L'enquête a révélé les principaux résultats suivants :

- *L'IED représente une partie non négligeable du financement extérieur du développement du Malawi, les stocks totaux atteignant 291 millions de \$EU, soit 17 % du PIB fin 2000 (voir le tableau ci-dessous). Cela représentait une légère baisse par rapport aux niveaux de 1999, principalement en raison de l'évolution des taux de change.*
- *Les principaux pays sources (États-Unis, Norvège, Royaume-Uni et République d'Afrique du Sud) représentaient plus de 80 % du total, tandis que les pays africains (Botswana, Île Maurice, Kenya, Mozambique, République d'Afrique du Sud, Zimbabwe, et Zambie) représentaient 23 %.*
- *L'IED a principalement bénéficié à l'industrie de transformation (48 %), au commerce de gros et de détail (24 %), ainsi qu'aux régions sud et centre.*

Comme l'illustre le tableau, le Malawi présentait un pourcentage raisonnable de financement direct par actions (47 % des stocks totaux). Le financement

Atelier de clôture du Malawi. À partir de la gauche : Paul Mamba (Banque de Réserve du Malawi) et Hendrie Scheun (DFI)

par emprunts représentait 53 % du total, soit 12,5 % du PIB. Près de la moitié de ce montant était constitué d'emprunts inter-entreprises, qui bénéficie de conditions très flexibles – principalement sans calendrier d'intérêt ni de remboursement et sans échéance fixe. Toutefois, plus de 35 % du financement total et deux tiers des emprunts inter-entreprises totaux étaient à court terme. Les signes d'évolution dans les proportions du stock entre 1999 et 2000 indiquent également une certaine instabilité entre les actions et les emprunts. L'enquête a en outre révélé que l'investissement extérieur dans les marchés de la dette de portefeuille du Malawi (bons et obligations) était réduit, tandis que le stock d'actif extérieur du pays était insignifiant.

L'enquête consacrée aux perceptions des investisseurs apporte quelques indices clés sur les montants élevés de capitaux étrangers. Les investisseurs sont encouragés par les opportunités d'essor du marché régional, la politique monétaire ; la politique d'emploi des expatriés ; les services bancaires et la main-d'œuvre bon marché. En conséquence, plus de 80 % d'entre eux prévoient d'accroître leur investissement dans le moyen terme.

Toutefois, les proportions élevées de dette extérieure et de financement à court terme reflètent un manque de confiance dans les développements politiques régionaux, des taux d'intérêt et d'inflation élevés, ainsi qu'une forte instabilité des taux de change. Ils sont aussi influencés, comme dans d'autres pays en développement, par un traitement fiscal de l'emprunt plus favorable dans les pays sources des investisseurs. D'autres facteurs négatifs contraignant les niveaux d'investissement sont la faible productivité du travail, la pandémie du VIH/SIDA, les inondations et sécheresses, les coûts du transport, les services publics et bancaires, ainsi que l'inefficacité perçue de l'Administration fiscale du Malawi.

Incidences en matière de politiques :

L'enquête a engendré plusieurs incidences capitales et nouvelles en matière de politiques :

- *les stocks d'IED et de DESP sont bien plus importants et ont beaucoup plus de potentiel de croissance que prévu auparavant, mais ils sont aussi plus instables, ce qui exige un suivi permanent de leur impact sur l'économie.*
- *L'IED est relativement diversifié par pays source, mais les investissements issus d'Afrique sont bien plus importants que prévu, ce qui permet d'identifier de nouvelles cibles en vue d'efforts de promotion.*

Passif extérieur du secteur privé du Malawi (en millions de \$EU)

	1999	2000
PASSIF EXTÉRIEUR TOTAL	444,6	407,9
<i>DONT : À COURT TERME</i>	<i>123,5</i>	<i>141,1</i>
Investissements directs	324,7	291,3
Capital-actions à la valeur du marché	245,1	188,7
Emprunts des actionnaires	79,6	102,5
<i>dont : à court terme</i>	<i>57,3</i>	<i>70,8</i>
Investissements de portefeuille	3,3	2,0
<i>dont : titres de créances à court terme</i>	<i>0,2</i>	<i>0,1</i>
Autres investissements	116,6	114,6
Crédits commerciaux	63,1	64,4
Prêts	53,5	50,2
<i>dont : à court terme</i>	<i>66,5</i>	<i>70,2</i>
IED total en % du PIB	18,1%	16,7%
DESP totale en % du PIB	11,0%	12,5%

Source : enquête du Malawi sur l'APE 1999/2000

- L'IED manque de diversification sectorielle, ce qui souligne la nécessité de prévoir des mesures afin d'actualiser les infrastructures rurales et d'encourager le traitement des produits de base, ainsi que des recherches sur la façon d'attirer les investisseurs vers le traitement agricole, ainsi que l'industrie minière et agricole.
- La région nord exige également des actions spéciales pour attirer les investisseurs.
- Le niveau élevé de financement extérieur par emprunts implique de prendre davantage de mesures pour réduire l'inflation, les taux d'intérêt intérieurs et l'instabilité des taux de change, tout en appuyant toutes les mesures en faveur de la stabilité politique régionale, afin d'encourager les afflux de capital-actions. Cela doit s'accompagner de recherches accrues dans les causes internationales du financement par emprunts.
- Il convient également d'envisager l'ouverture de quelques plans de pension et d'assurance vie pour diversifier les risques et maximiser le rapport aux investisseurs.
- La stratégie de réduction de la pauvreté des pouvoirs publics doit privilégier l'amélioration des compétences professionnelles, la réduction du coût des transports et des services, la lutte contre la pandémie du VIH/SIDA, ainsi que la protection contre les catastrophes liées au climat.

Conclusion :

Le projet s'est révélé un succès retentissant, offrant au Malawi des données fiables sur les stocks d'APE et les perceptions des investisseurs et le rapprochant beaucoup des normes SGDD du FMI. Les structures institutionnelles et le processus de l'enquête ont bien fonctionné, tandis que les institutions gouvernementales se sont fortement engagées (notamment au financement de 40 % des dépenses). Le projet – spécialement la notification opportune des résultats et les signes de réactions sous forme de mesures – a également amélioré le dialogue entre le secteur public et le secteur privé.

Le transfert des capacités s'est avéré une réussite, 45 membres du personnel de 6 institutions ayant été formés à la méthodologie et étant désormais capables d'adapter leur logiciel aux besoins de leur pays. Deux fonctionnaires du Malawi travaillent en effet déjà pour aider les autres pays à conduire leurs enquêtes.

Il existe toutefois de nombreuses priorités exigeant des actions supplémentaires pendant la phase 2. Un aspect vital consiste à mettre en œuvre un sous-projet séparé destiné à revoir les formulaires de contrôle de change, afin d'améliorer le suivi des flux d'APE, qui a été retardé pendant la phase 1 en raison de changements institutionnels. D'autres mesures impliquent de rationaliser l'échantillon d'enquête, d'élargir la campagne de sensibilisation du secteur privé et de veiller à la diffusion des données de chaque année dans les 12 mois suivant la fin de l'année. Le gouvernement souhaite en outre introduire des questions sur le comportement non financier des entreprises (voir l'article suivant), ainsi que des études plus détaillées de la dette extérieure du secteur privé et des déséquilibres sectoriels/régionaux, afin d'assurer à ses recommandations un impact encore plus important sur l'orientation des mesures et d'accroître son financement du projet jusqu'à 50 %, en faveur de la viabilité financière.

NOUVEL AXE DE RÉFLEXION DE DFI : LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

À l'occasion de l'atelier international de DFI en mars, 18 pays africains et des Caraïbes, ainsi que les organisations régionales qui les soutiennent, ont décidé d'associer leurs efforts pour effectuer le suivi du financement extérieur des entreprises, ainsi que des perceptions des facteurs qui influent sur le climat d'investissement, en lançant des actions visant à surveiller le comportement non financier des entreprises. Ces actions évalueront la contribution des capitaux privés à la réduction de la pauvreté nationale ainsi qu'au développement durable, par le biais de la responsabilité sociale et environnementale et d'une administration saine. Ces actions sont indispensables pour compléter les enquêtes de perception des investisseurs, qui permettent aux gouvernements de s'informer sur les aspects de leurs politiques qui nécessitent une révision : elles mettent l'accent sur les domaines dans lesquels les pouvoirs publics doivent encourager une sensibilisation accrue des entreprises aux contributions potentielles au développement, ainsi qu'à la réduction de la pauvreté.

En prenant cette décision, les gouvernements se joignent à un mouvement international puissant en faveur d'un comportement plus responsable des entreprises, mené par un groupe varié de parties prenantes et d'initiatives communes de la société civile publique/privée :

- **Organisations internationales** : encouragent des normes et règlements internationaux en matière de comportement (Banque mondiale, CNUCED, OCDE, OIT), ainsi qu'en faveur d'une notification transparente (Initiative mondiale sur la notification, www.globalreporting.org), Organisation internationale de normalisation (www.iso.org).
- **Gouvernements des pays investisseurs** : soucieux du comportement international de leurs entreprises et gestionnaires de fonds, ils souhaitent s'assurer que leurs politiques vont dans le sens des objectifs de développement. Nombre d'entre eux obligent ainsi ces entreprises à rendre compte de leur comportement non financier et de leur prise de décision – la Suède et le Royaume-Uni veillent ainsi au respect des règlements de l'OCDE liés aux entreprises multinationales.
- **ONG et groupes de pression** : réalisent des campagnes de plus en plus actives sur ces questions.
- **Consommateurs** : attachent une

importance accrue aux produits issus du commerce juste et de sources durables.

- **Entreprises** : répondent par conséquent à la pression des consommateurs, estimant que les éventuels coûts sont compensés par l'impact positif sur leur réputation et la demande de leurs produits. Les **gestionnaires de fonds éthiques** constatent que leurs portefeuilles fonctionnent bien et que leurs produits connaissent une forte demande. Nombre d'entreprises et gestionnaires de fonds communiquent ainsi des informations non financières volontairement, ce qui montre l'exemple aux autres.
- **Entreprises d'audit et services de recherche** : vérifient les rapports d'entreprises, en effectuant des évaluations concrètes sur demande des entreprises, ou en recueillant des informations par le biais d'enquêtes et autres sources, afin d'informer toutes les parties prenantes (notamment le Service de recherche sur l'investissement éthique (www.eiris.org)).

Méthodologie utilisée au titre du programme de DFI

DFI veillera à assister les pays de trois manières :

- 1) Identifier les éléments du comportement non financier qui sont les plus importants pour chaque pays. Cela peut englober les éléments suivants :
 - **responsabilité sociale** (impact de l'activité des entreprises sur les employés, clients, fournisseurs, associés, actionnaires et la communauté au sens large au travers de politiques telles que la non-discrimination, la santé et la sécurité, le travail des enfants, la liberté d'association) ;
 - **administration d'entreprise** (politiques sur les sources, les relations avec les investisseurs locaux, la corruption d'entreprise et les pots-de-vin) ;
 - **indicateurs environnementaux** (par ex. émissions, exploitation de l'eau, déchets) : s'appliquent généralement à toutes les entreprises et peuvent varier selon l'entreprise, la région ou le secteur.
- 2) Aider les pays à décider comment évaluer chaque élément. En fonction des meilleures pratiques du service EIRIS, chacun d'eux peut être évalué via l'existence de codes éthiques écrits, d'indicateurs de performance et d'objectifs, de pratiques d'évaluation des performances, d'efficacité de la mise en application et d'une notification transparente. Toutefois, alors que les normes environnementales sont sophistiquées et bien établies, celles qui concernent la responsabilité sociale sont bien moins cohérentes selon les secteurs et les pays. ➤

3) Déterminer la meilleure façon de remonter à la source de l'information. La première étape consistera à établir la quantité d'informations disponible auprès d'autres sources, telles que les enquêtes d'entreprises plus générales, en surveillant les efforts accomplis par les autres départements gouvernementaux ou autorités de réglementation, ONG, société civile, organisations de recherche, les médias internationaux et nationaux, ainsi que les sites Internet et rapports annuels des grandes entreprises. Cela est indispensable pour éviter le recoupement des efforts et la surcharge des participants aux enquêtes. Cependant, presque tous les pays présents à Dar ont indiqué que leurs gouvernements n'entreprenaient pas d'efforts systématiques pour surveiller ces informations – ce qui explique pourquoi cela devient actuellement un volet important de la phase 2 du programme de DFI.

DFI commence par poser aux entreprises 2 ou 3 questions sur le formulaire concernant les structures d'administration de ces dernières eu égard à l'existence et à la mise en application de règlements. Une fois établie la nécessité d'obtenir des informations complémentaires sur un point particulier, s'il est impossible de les trouver ailleurs, il conviendra d'ajouter des questions aux enquêtes de DFI. Étant donné que les entreprises réaliseront elles-mêmes la notification dans le cadre de ces enquêtes, il conviendra évidemment de vérifier les informations auprès d'autres sources dans la mesure du possible. Les gouvernements veilleront également à ce que, comme pour les enquêtes sur l'actif et le passif extérieurs, le secteur privé soit pleinement informé des avantages de sa participation, formé et testé à l'aide de questions pilotes pour vérifier les réponses, puis informé de l'analyse complète à la fin.

Le suivi de la RSAE est indispensable aux stratégies nationales de réduction de la pauvreté. En conséquence, alors que les pays accorderont la priorité maximale à l'amélioration des réponses et de la qualité des données pour l'APE existant et les enquêtes de perception, ils ne doutent pas que d'ici la fin de la phase 2 ils auront progressé considérablement en vue d'encourager les entreprises à rendre compte de leur comportement non financier.

DFI placera les supports de formation concernant la RSAE sur son site Internet au 3e trimestre 2002 et préparera une publication consacrée à ces questions au 4e trimestre. Pour en savoir plus, veuillez contacter DFI ou activer les liens ci-dessus.

QUESTIONS TECHNIQUES

Tous les créanciers multilatéraux assurent-ils un allègement de la dette au titre de PPTE ?

Jusqu'à présent, pratiquement tous les créanciers multilatéraux assurent un allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE, bien que dans de nombreux cas pas avant que les pays n'aient atteint leurs Points d'exécution. Cependant, il reste quelques petits organismes multilatéraux régionaux qui ne se sont pas encore engagés à participer à l'Initiative. Parmi ces organismes figurent le Fonds arabe de développement économique et social, le Fonds monétaire arabe, la Banque est-africaine de développement, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le Fonds d'entraide et de garantie des emprunts du Conseil de l'Entente, le Fonds de stabilisation monétaire de l'Amérique centrale, ainsi que la Banque de commerce et de développement d'Afrique orientale et australe. Alors que la Banque islamique de développement (BIsD) a accepté d'assurer l'allègement PPTE, elle ne n'est pas engagée à le faire pleinement pour le Burkina Faso. Pour que le partage de fardeau se produise pleinement, ces créanciers, à l'exception de la BIsD, devront apporter un allègement de 114 millions de \$ en termes de valeur actualisée, soit 4,5 % de l'allègement multilatéral total.

Comment l'OPEP assure-t-elle l'allègement ?

Pour la plupart des pays, l'OPEP assure sa part de l'allègement de la dette en offrant un nouveau prêt, dans des conditions plus concessionnelles, qui doit être affecté au service de la dette existante envers l'OPEP. La différence entre le service de la dette des prêts existants et le nouveau prêt réside dans l'allègement de la dette. Généralement, le nouveau prêt, exprimé en dollars des États-Unis, comporte environ 1 % d'intérêts (ou 0,5 % d'intérêt plus 1 % de commission) et possède une échéance de 20 ans, assortie d'un

délai de grâce de 5 ans. Si l'on utilise le TICR moyen de juillet à décembre 2001, l'élément don du nouveau prêt de l'OPEP est de 39 % à 43 % environ. Dans quelques cas, cela réduit également le taux d'intérêt des prêts existants. Pour de nombreux pays, les conditions du nouveau prêt sont semblables à celles de la dette existante. Il offre toutefois une réduction de la VA, car le nouveau prêt possède une échéance plus longue que le reste de la dette.

Cette méthode de prestation de l'allègement implique que le stock nominal de la dette d'un pays augmente (en raison du nouveau prêt) et que la réduction en termes de VA soit limitée, sauf si l'OPEP permet aux pays d'utiliser le nouveau prêt pour racheter la dette existante, ce qui est peu probable. Le principal impact de l'allègement de la dette assuré de cette manière porte donc sur la liquidité engendrée par des paiements moins élevés du service de la dette.

Les créanciers bilatéraux hors du Club de Paris assurent-ils un allègement comparable à celui du Club de Paris ?

Tel que nous l'avons souligné dans le Bulletin 8, l'Algérie, l'Argentine, le Brésil, l'Égypte, le Maroc, la République tchèque, la Slovaquie et la Thaïlande ont assuré un allègement de la dette dans des conditions comparables à celles du Club de Paris, tandis que la Chine (RP) a accepté d'annuler toutes les dettes d'aide et militaires dues par les PPTE africains. Bien que la plupart des PPTE se soient engagés dans de très longues, et souvent infructueuses, négociations avec les créanciers bilatéraux hors du Club de Paris, quelques progrès ont été accomplis, notamment les suivants :

- L'Afrique du Sud a accepté d'annuler l'intégralité de la dette du Malawi, après avoir fait de même pour le Mozambique.
- Le Koweït assure actuellement un allègement intérimaire de la dette mauritanienne selon les

termes de Cologne. Mais ailleurs, au Burkina Faso, au Cameroun et en Ouganda, l'allègement n'a jusqu'ici été assuré que selon les termes de Naples en rééchelonnant sur une échéance de 40 ans assortie d'un délai de grâce de 14 ans.

- L'Arabie Saoudite assure également un allègement intérimaire en faveur de la Mauritanie selon les termes de Cologne, alors que Madagascar et l'Ouganda n'ont reçu un allègement que selon les termes de Naples.

À ce jour, l'allègement de la dette inter-PPTE a impliqué des accords entre la Côte d'Ivoire et le Mali (rééchelonnement selon les termes de Lyon), le Honduras et le Nicaragua, ainsi que la Tanzanie et l'Ouganda (rachat partiel avec 85 % de réduction). Bien que les montants de dette inter-PPTE soient relativement réduits et qu'ils ne totalisent qu'environ 12 millions de \$EU en termes de VA (la plus grosse dette étant celle de 8 millions de \$, que le Burkina Faso doit à la Côte d'Ivoire), cela représenterait une aide non négligeable si les fonds des donateurs pouvaient être utilisés pour apurer les montants restants. En outre, peut-être les gouvernements membres du Commonwealth pourraient-ils trouver un mécanisme permettant d'apurer les dettes inter-Commonwealth des PPTE, qui s'élèvent à environ 36 millions de \$ (selon les IBW), dues principalement à l'Inde, au Nigeria et au Pakistan.

Pour en savoir plus sur les types de conditions offertes par chaque créancier, veuillez consulter la rubrique privée de notre site Internet. Si les gestionnaires de la dette des PPTE pouvaient nous tenir informés des résultats des négociations de leur pays avec les créanciers bilatéraux hors du Club de Paris, cela nous permettrait de continuer à utiliser cette colonne pour veiller à ce que tous les PPTE disposent d'informations sur les meilleures conditions possibles.

Debt Relief International